

VIVRE

SAINT-LAMBERT



[5](#) Les Fêtes | [6](#) Éloge de l'arbre | [14](#) Votre équipe des loisirs | [17](#) Journée de golf | [19](#) Règlements des piscines

ÉTÉ 2023

SOMMAIRE



1 Mot de la mairesse

2/5 Actualités

6/7 Dossier



8/11 En vedette

12/13 Nouveautés

14 Rencontre



15/20 Vie citoyenne

21/25 English version

26 Parcours d'art

DATES IMPORTANTES

Collectes d'encombrants

Secteur 2 : Lundis 5 juin et 3 juillet

Secteur 1 : Lundis 12 juin et 10 juillet

Séances ordinaires du conseil municipal

Lundi 12 juin, mardi 4 juillet et lundi 21 août à 19 h 30, au Centre multifonctionnel

Ouvertures des piscines et des pataugeoires extérieures

Mercredi 14 juin, parc de la Voie maritime

Mercredi 21 juin, parcs Alexandra et L'espérance

(Si la température le permet)

Fermeture de la piscine intérieure

Mardi 20 juin

Collectes de résidus végétaux

Jeudis 22 juin, 20 juillet et 17 août, dans les deux secteurs simultanément

Fête nationale du Québec

Samedi 24 juin

Les bureaux administratifs seront fermés le 23 juin.

La collecte de déchets aura lieu comme prévu.

La bibliothèque, le Centre de loisirs et l'aréna seront fermés le 24 juin.

Fête nationale du Canada

Samedi 1^{er} juillet

Les bureaux administratifs seront fermés le 30 juin.

La collecte de déchets aura lieu comme prévu.

La bibliothèque, le Centre de loisirs et l'aréna seront fermés le 1^{er} juillet.

Fermeture des piscines et pataugeoires extérieures

Dimanche 20 août, parcs Alexandra et L'espérance

Lundi 4 septembre, parc de la Voie maritime

Inscriptions aux activités de loisirs (automne)

Mardi 22 août, à 19 h, par internet

Jeudi 24 août, à 8 h 30, en personne

Ouverture de la piscine intérieure

Mardi 5 septembre

Début du patinage libre à l'aréna

Mardi 5 septembre

Échéances pour les versements de taxes

Lundis 19 juin et 21 août

Fête du travail

Lundi 4 septembre

Les bureaux administratifs seront fermés.

La collecte de déchets aura lieu comme prévu.

La bibliothèque, le Centre de loisirs et l'aréna seront fermés le 4 septembre.

Nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Service aux citoyens

600, avenue Oak

Courriel

info.citoyens@saint-lambert.ca

Téléphone

450 672-4444

Le Magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert.

Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois. Un dépôt légal est fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.



VOTRE MAIRESSE

S'ADRESSE À VOUS



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La belle saison est arrivée. Enfin diront plusieurs! J'en profite pour vous souhaiter un été formidable et adresser quelques félicitations et remerciements.

Quelques mercis

D'abord, bravo à ceux d'entre vous qui ont laissé les pissenlits sur leurs terrains pendant le mois de mai. Cet effort (oui, c'en est un!) permet aux pollinisateurs de se nourrir durant cette période de l'année où les fleurs se font rares.

Félicitations aussi à nos citoyens qui font le choix éclairé de ne pas faire l'usage de pesticides, d'herbicides ou de fongicides de synthèse. Ces produits, je le rappelle, sont interdits à Saint-Lambert puisqu'ils sont nocifs pour la santé et l'environnement.

Un immense merci à tous ceux et celles qui organisent et participent à des corvées citoyennes afin de procéder au nettoyage des parcs, haies et jardins de notre ville. Merci aussi à ceux qui font bénévolement la plantation et l'entretien de diverses fleurs et plantes.

Je ne saurais passer sous silence l'incroyable travail accompli par tous les bénévoles de nos équipes de sports qui s'activent tout l'été, que ce soit sur nos terrains de baseball, de soccer, de

boulingrin, de pétanque, de pickleball, ou autres. Votre implication profite à chacun d'entre nous, enfants et adultes.

Soyons fiers de notre communauté tissée serrée qui prône la bienveillance et l'altruisme.

Voici maintenant des mises à jour au sujet de quelques dossiers qui concernent notre ville.

La sécurité de nos enfants

L'une de nos priorités concerne les inquiétudes des parents de Saint-Lambert au sujet de la sécurité aux abords des écoles. Le chaos causé par le grand nombre d'automobiles pendant les heures de pointe matinale et d'après-midi, les manœuvres dangereuses effectuées par certains automobilistes et l'insécurisante cohabitation des piétons, cyclistes et planchistes dans ce contexte engendrent des risques pour la sécurité de nos enfants. Nous travaillons à mettre en œuvre des mesures d'atténuation de ces risques. D'ici là, nous demandons aux Lambertois d'éviter de prendre leur voiture pour conduire leurs enfants à l'école, la densité de la circulation automobile étant la principale source du problème.

La refonte de notre plan d'urbanisme

Nous avons présenté en avril dernier une refonte de nos règles d'urbanisme. Depuis, cinq séances publiques d'information et de consultation ont été tenues. L'esprit des changements proposés vise à adapter notre cadre urbanistique à la réalité sociale et environnementale actuelle, à protéger au maximum nos espaces verts et à intégrer certaines possibilités de développement sur les quelques terrains disponibles à cette fin dans notre ville enclavée. Nous souhaitons sincèrement que cette refonte correspondra aux attentes

d'une majorité de Lambertois et qu'il nous sera possible de l'adopter en 2023.

Nous avons, justement en anticipation de futurs projets, adopté un nouveau règlement sur les redevances de développement. Ce type de contribution monétaire, désormais payable par les promoteurs immobiliers, est lié au financement des infrastructures additionnelles requises pour assurer une prestation accrue de services municipaux.

Hôtel de ville et situation financière

Suite à la réception des deux rapports d'expertise technique au sujet de l'état de l'Hôtel de ville et de la situation financière à long terme de Saint-Lambert, nous sommes à analyser les nouvelles données qui nous ont été fournies. Nous vous reviendrons dès que possible avec les suivis qui s'imposent au terme de nos analyses.

De jeunes arbres qui ont soif

Grâce à une subvention obtenue via un programme du gouvernement fédéral, nous avons procédé à la plantation de 10 000 arbres sur notre territoire au cours de la dernière année. Le taux de survie de ces jeunes arbres dépend d'un arrosage abondant et fréquent. Aussi, durant la saison estivale, nous vous invitons à prendre l'initiative de les arroser si certains d'entre eux vous apparaissent assoiffés. Votre collaboration est grandement appréciée.

Sur ce, je vous souhaite de belles vacances et un magnifique été. Au grand plaisir de vous croiser lors de l'une ou l'autre des activités de notre ville!

Pascale Mongrain
Mairesse
450 466-3235
mairie@saint-lambert.ca



Le piano public et ses airs d'été

La Ville est heureuse d'annoncer que les citoyens de Saint-Lambert pourront profiter encore cette année d'un piano public installé au parc Gordon durant la période estivale. En plus d'animer le centre-ville, ce piano, mis à la disposition des passants, participe à la vie de quartier et favorise les liens sociaux.

Pour une neuvième année, la Ville reconduit donc cette charmante initiative, destinée à favoriser l'accès à la culture aux citoyens et à accroître la vitalité culturelle de Saint-Lambert. Le parc Gordon devient donc à nouveau un lieu d'échange où artistes amateurs et professionnels ont le loisir de se côtoyer et où les Lambertois peuvent apprécier le talent (parfois caché!) de leurs concitoyens.

Horaire

D'ici au 1^{er} octobre, le piano sera accessible :

- du lundi au vendredi, entre 10 h et 20 h;
- le samedi, de 10 h 30 à 16 h 30;
- le dimanche de 13 h à 16 h 30.

Le piano n'est pas accessible les jours fériés et lorsque le taux de précipitations s'élève à plus de 60 %. En cas de pluie soudaine, la Ville demande aux utilisateurs de bien vouloir fermer les portes de l'abri du piano public.

Merci à notre partenaire

La Ville de Saint-Lambert tient à remercier la Bonbonnerie *Nick & Joe* qui procédera à l'ouverture et la fermeture du piano.



Intéressés par un compteur d'eau?

En harmonie avec son plan de développement durable et avec l'objectif d'assurer une meilleure gestion de l'eau, la Ville de Saint-Lambert procède au recrutement de multiplex pour l'installation de compteurs d'eau afin de répondre à une exigence provinciale visant à caractériser la consommation d'eau résidentielle.

Il s'agit là d'une excellente façon de détecter d'éventuelles fuites dans votre bâtiment. Votre syndicat de copropriété ou propriétaire est intéressé et désire se porter volontaire? Communiquez avec nous au : eau@saint-lambert.ca.



Notre ruche urbaine déménage!

Pour sensibiliser les citoyens au déclin des abeilles, nous avons mis en place une ruche urbaine sur le territoire. Or, cet été, notre ruche urbaine déménage et sera dorénavant installée dans le parc du Golf près de l'Espace Claude-Trudeau.

Cette installation, qui s'inscrit dans le plan de développement durable de la Ville de Saint-Lambert, permet à la communauté de se connecter à la nature et de prendre conscience de la participation de nos abeilles à l'écosystème.

Collecte des matières organiques

Toutes les résidences, ainsi que les institutions et commerces de Saint-Lambert, doivent dorénavant participer à la collecte des matières organiques.

Un geste déterminant

Recycler ses matières organiques est un geste important qui aide à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Bien que notre participation à cette collecte s'améliore d'année en année, il y a tout de même du chemin à parcourir pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. La Ville de Saint-Lambert souhaite rappeler à ses concitoyens qu'il est désormais obligatoire de faire le tri de ses matières, c'est-à-dire : trier les résidus alimentaires et les déposer lors de la collecte des matières organiques.

Réduire l'enfouissement permet de faire une vraie différence pour l'environnement et il s'agit d'une priorité pour la Ville. Merci de votre collaboration!

Expositions au Centre multifonctionnel – Appel de dossiers pour l'année 2024

Le Centre multifonctionnel, acteur incontournable du développement culturel de la communauté de Saint-Lambert, accueille diverses expositions d'artistes dans son hall d'entrée. Cet appel de dossiers pour les expositions à venir en 2024 s'adresse aux artistes en arts visuels de tous styles et disciplines et se veut un reflet de la vitalité culturelle de notre ville.

La Ville de Saint-Lambert établira à l'automne le calendrier annuel d'exposition. Les périodes d'exposition, d'une durée de quatre (4) semaines, sont variables selon les besoins de la Division des arts et de la culture. La Ville se réserve le droit d'attribuer cet espace selon les projets en cours au Centre multifonctionnel.

Nouveauté! Dans le cadre de cet appel de dossier, la dernière exposition annuelle présentée permettra aux artistes locaux de participer à une exposition collective.

Frais

Il n'y a aucuns frais d'exposition. Les œuvres sont déposées en consigne pour vente directe avec l'artiste. Aucune commission ne sera retenue sur la vente des œuvres. Les ventes se concluent directement avec l'artiste.

Services

Des rails d'exposition de 56 pouces (142 cm), filins, crochets, chevalets, vitrines verrouillées ainsi que des socles d'exposition seront mis à la disposition des artistes.

Engagements de la Ville et de l'artiste

La Ville de Saint-Lambert s'engage à assurer la promotion de l'exposition, en plus de fournir une aide pour le montage, le démontage et l'identification des œuvres à l'aide de cartels d'exposition.

Assurance

Le Centre multifonctionnel est dédié à divers événements de diffusion culturelle et à la location privée. L'artiste doit assurer lui-même ses œuvres en cas de bris, dommages, vols ou autres. En aucun cas, la Ville de Saint-Lambert ne pourra être tenue responsable d'une œuvre ayant été endommagée, perdue ou volée. Les artistes s'engagent à assumer eux-mêmes les frais d'assurance et les coûts inhérents au transport des œuvres d'art ainsi qu'aux coûts de montage et démontage de l'exposition. L'artiste devra également aider lors du montage et du démontage de son exposition. Un vernissage peut être prévu; les frais s'y rattachant devront cependant être assumés par l'artiste.

Documents à fournir (seuls les dossiers complets seront examinés)

- Un curriculum vitae (CV) à jour, comprenant les coordonnées complètes de l'artiste;
- Un texte décrivant la démarche artistique (1 page maximum);

- Un texte décrivant le projet d'exposition proposé (1 page maximum);
- Six (6) images (format jpg seulement, 300 dpi) représentatives de l'exposition proposée avec le titre de l'œuvre, le médium, l'année et les dimensions;
- Le dossier doit être envoyé à l'adresse courriel suivante : culture@saint-lambert.ca (utiliser un site de téléchargement (ex : Dropbox, We Transfer) pour les envois volumineux);
- Les œuvres doivent être prêtes à être accrochées.

Critères, sélection et date limite

La qualité du dossier, la variété des médias artistiques et des sujets, le propos des œuvres (en adéquation avec un espace public) sont les critères de sélection retenus.

Le comité de sélection s'engage à conserver la confidentialité de la nature d'un refus. Prenez note que les artistes lambertois ont priorité. Date limite : 10 septembre 2023.

Renseignements

La Division Arts et culture : 450 466-3889 poste 3303 | culture@saint-lambert.ca
Le Centre multifonctionnel est situé au 81, rue Hooper à Saint-Lambert, J4P 3T3.

Marché Fermier
du Vieux Saint-Lambert

Tous les jeudis de 15h à 19h,
du 11 mai au 19 octobre



Bienvenue au Marché fermier du vieux Saint-Lambert!

Destination gourmande et écoresponsable par excellence, le Marché fermier est une rencontre hebdomadaire entre consommateurs urbains de Saint-Lambert et une sélection des meilleurs producteurs agroalimentaires de la Montérégie et des environs. Des produits frais et transformés issus de l'agriculture écoresponsable: légumes et fruits du jour, noix et olives, viandes, vins, fleurs, pâtisseries, pains et fromages, et beaucoup plus...

Où? Rue Hooper, vieux Saint-Lambert (entre le Centre multifonctionnel et le parc Mercille)



10 000 arbres plantés

Au cours de la dernière année, pas moins de 10 000 arbres ont été plantés à Saint-Lambert. En effet, la participation de la Ville au programme « 2 milliards d'arbres » de Ressources naturelles Canada a donné l'occasion de procéder à la plantation de tous ces arbres sur notre territoire.

Cette association a notamment permis la mise en terre de plus de 2 000 arbres au parc de la Voie maritime, la réalisation d'un projet de plantation de haies de saules entre l'avenue Argyle et le Viaduc du CN, la réalisation d'une micro-forêt au parc Brixton et le long du sentier de la Coulée-verte ainsi qu'au parc L'Espérance. Elle a aussi fait en sorte que plus de 3 000 arbres ont pu être distribués dans nos écoles et nos garderies et que les deux terrains de golf de Saint-Lambert, largement éprouvés par la perte de frênes et d'ormes, ont eu droit à des plantations de nouveaux arbres.

Conscients que notre couvert forestier est fragilisé - comme c'est le cas partout ailleurs - les efforts mis à sa conservation et au rétablissement de son indice de canopée sont soutenus.

Dates de collectes de résidus végétaux et des encombrants

Collecte de résidus végétaux :

Les principaux résidus acceptés sont le gazon, les feuilles mortes, les branches en ballot ainsi que les résidus de tailles de haie, de plantes et de fleurs. Les résidus végétaux doivent être déposés en bordure du trottoir entre 19 h la veille et 6 h 30 le matin de la collecte. Si vous utilisez des bacs, ceux-ci doivent être retirés le jour suivant la collecte.

Dates de collectes :

22 juin, 20 juillet, 17 août, 4 septembre.

Collecte d'encombrants :

Les gros rebuts non valorisables tels que les baignoires en acrylique ou en fibre de verre, les divans et les fauteuils, les matelas, les meubles non composés de bois, les prélaters, les stores et les tapis ne sont pas ramassés avec la collecte régulière de déchets; quatre collectes à domicile par année vous permettent donc de vous en départir.

Dates de collectes :

5 juin (secteur 2); 12 juin (secteur 1);
3 juillet (secteur 2); 9 juillet (secteur 1).

Retour des jeux de plein air

Qui dit beau temps dit jeux de plein air!

Dès maintenant et jusqu'à l'Action de grâce (9 octobre), il est possible d'emprunter les jeux de plein air, disponibles gratuitement à la bibliothèque: Mölkky, Spikeball, jeu de croquet et plusieurs autres! Une nouveauté de cette année : deux planches d'équilibre font leur entrée!

- Les jeux peuvent être réservés, et sont renouvelables.
- Prêt de sept jours.
- Limite d'un jeu par famille.
- Retour au comptoir de prêt seulement.



Des alternatives au gazon conventionnel

Préserver la nature en créant des espaces verts accueillants pour la biodiversité. C'est ce qui a motivé notre équipe de l'horticulture à créer des parcelles de démonstration présentant des alternatives au gazon conventionnel. Pour plus d'informations, rendez-vous au Centre multifonctionnel où vous pourrez voir les différentes options d'écopelouse; celles-ci sont entretenues avec des pratiques se rapprochant de celles de la nature, mieux adaptées aux conditions du terrain où elles se trouvent, elles nécessitent donc un minimum d'entretien. Une solution facile et payante!



Importante collecte de sang

Rejoignez des milliers de Québécois qui donnent leur sang pour sauver des vies.

La Ville et le Club Richelieu Saint-Lambert vous invitent à leur collecte de sang qui se tiendra le mardi 13 juin entre 13 h 30 et 19 h 30 au Centre de loisirs (600, avenue Oak). L'objectif est d'accueillir 70 donneurs.

Important. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de se présenter. Vous pouvez réserver votre place en ligne soit en créant votre profil au **jedonne.hema-quebec.qc.ca** ou en composant le 1 800 343-7264 (SANG).



Les Fêtes de Saint-Lambert

Comme le veut la tradition, les Fêtes de Saint-Lambert reviennent en force cette année! L'événement promet d'être divertissant et rempli d'offres alléchantes, et ce, pour une 47^e édition. Rien de mieux que trois jours de festivités pour profiter des derniers beaux rayons de soleil! L'événement propose : spectacles pour toute la famille, vente-trottoir, animations, modules gonflables ainsi que la présence de différents organismes communautaires, sportifs et culturels qui occupent une place importante au sein de notre communauté.

Dates : 25, 26 et 27 août au centre-ville

Afin que cet événement soit éco-responsable, la Ville invite les citoyens à apporter leur bouteille d'eau réutilisable, d'éviter l'utilisation d'articles de plastique à usage unique (ustensiles, assiettes, tasses, pailles, bouteilles), de privilégier le transport actif et d'utiliser les bacs de recyclage et de matières organiques sur place. La réduction des déchets à la source est l'affaire de tous, merci de votre collaboration!

TD
Summer
Reading
Club
2023

Club
de lecture
d'été
TD
2023



Club de lecture d'été TD : « Viens voir ça! »

Pour le bonheur des enfants de trois à 12 ans, le Club de lecture d'été TD fait un retour cet été, du 18 juin au 20 août, à la bibliothèque.

Le Club invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon afin que l'amour de la lecture les accompagne toute leur vie. Gratuit et bilingue, les jeunes peuvent y participer n'importe

où et n'importe quand : les participants se donnent un objectif de lecture pour l'été et le choix des livres est libre. Ils pourront venir valider leurs lectures auprès des employés de la bibliothèque tout au long de l'été. Pour avoir une chance de remporter un des nombreux prix, chaque heure de lecture validée donnera un coupon de participation, jusqu'à concurrence de cinq coupons par semaine. Le tirage se déroulera lors de la fête de fermeture du Club le 20 août. Activités et surprises vous attendent tout au long de l'été!

Inscriptions :

En personne : remise du matériel au comptoir jeunesse de la bibliothèque du 18 juin au 19 août. En virtuel : création d'un carnet virtuel sur le site Internet du Club (clubdelecturetd.ca).

Votre bibliothèque en mode estival!

Prêt estival

Jusqu'au 5 septembre, les documents empruntés à la bibliothèque de Saint-Lambert sont prêtés pour une durée de 35 jours, contrairement à 21 jours en saison régulière. Prenez aussi note que les nouveautés, jeux de plein air et locations ne font pas partie du prêt estival.

La Brigade B à l'oeuvre

La Brigade B propose aux familles des activités ludiques, hors des murs de la bibliothèque. Surveillez ses différents passages dans les parcs de la Ville au cours de l'été. Au menu : heures du conte en plein air, ateliers de coloriage et une foule d'activités surprises!

La magie du sentier des contes

Cette activité coup de cœur est de retour cet été! Les enfants et leurs familles sont invités à découvrir l'œuvre « Trésor » de Mireille Messier, une histoire qui invite les lecteurs à rechercher les petits trésors quotidiens. Petits et grands parcourent le livre, page par page, sur des panneaux placés tout long du trajet situé sur la rue Green, à l'extérieur de la bibliothèque.

ÉLOGE DE L'ARBRE

Alors que nous nous remettons à peine des dommages causés à nos arbres lors de l'épisode de verglas d'avril dernier et de la dévastation engendrée par l'agrigle du frêne ces dernières années, il nous apparaît fondamental aujourd'hui de valoriser cet élément architectural et esthétique de premier plan à Saint-Lambert : l'arbre.

**TANT POUR LA COMMUNAUTÉ
QUE POUR LES ÉLUS
DE SAINT-LAMBERT,
IL N'Y A PAS DE DOUTE,
L'ARBRE EST UNE PRIORITÉ.**



C'est souvent en perdant les choses qu'on réalise leur importance dans nos vies. Ces vues désolantes d'arbres âgés déracinés, de troncs fendus et de frênes coupés ont fait prendre conscience à plusieurs québécois de la fragilité de nos arbres et de leur apport capital sur la qualité de vie de chacun d'entre nous. Les arbres, en plus de réduire les îlots de chaleur en milieu urbain, contribuent à réduire les gaz à effet de serre en purifiant l'air. Ils sont essentiels dans nos vies.

Résolument verte, notre Ville s'est dotée d'une politique de l'arbre afin de protéger sa forêt urbaine et soutenir le caractère identitaire de l'arbre dans son paysage. La Ville s'est aussi assurée que notre territoire se développe de manière responsable et respectueuse, par le biais de la *vision d'aménagement durable 2035* ancrée dans les aspirations des Lambertois.

10 000 arbres plantés!

Conscients que notre couvert forestier est fragilisé - comme c'est le cas partout ailleurs - les efforts mis à sa conservation et au rétablissement de son indice de canopée sont soutenus. D'ailleurs, au cours de la dernière année, pas moins de 10 000 arbres ont été plantés sur notre territoire. En effet, la participation de la Ville au programme « 2 milliards d'arbres » de Ressources naturelles Canada a permis de procéder à la plantation de tous ces arbres chez nous.

Cette association a notamment permis la mise en terre de plus de 2 000 arbres au parc de la Voie Maritime, l'établissement d'un projet de plantation de haies de saules entre l'avenue Argyle et le Viaduc du CN, la réalisation d'une micro-forêt au

parc Brixton et le long du sentier de la Coulée-verte ainsi qu'au parc Lespérance. Il a aussi fait en sorte que plus de 3 000 arbres ont pu être distribués dans nos écoles et nos garderies et que les deux terrains de golf de Saint-Lambert, largement éprouvés par la perte de frênes et d'ormes, ont eu droit à des plantations de nouveaux arbres.

Comme le souligne fièrement Marie-Ève Ferland, cheffe de division de l'environnement à la Ville, cet ambitieux projet, malgré qu'il ait représenté tout un défi de logistique et de planification, est excessivement stimulant : « Les avantages de ces plantations vont s'étendre sur plusieurs dizaines d'années, il faut le faire pour les générations futures », rappelle-t-elle.

Protégeons nos arbres

Bien que certains facteurs responsables de la perte de canopée soient hors de notre contrôle, il existe plusieurs façons de protéger les arbres.

**CONTRIBUER AU MAINTIEN
ET AU DÉVELOPPEMENT
DE CETTE GRANDE
RICHESSSE QU'EST L'ARBRE
EST UNE RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE.**

Lors de travaux

Vous planifiez des travaux sur votre terrain? Vous devez savoir que des mesures doivent être prises afin de protéger les arbres qui s'y trouvent, qu'ils soient du domaine public ou privé. Les



Certains arbres de Saint-Lambert méritent le respect, tel ce chêne à gros fruits d'un diamètre de 108 cm, au parc Brixton, le long de la rue Brixton.

dommages occasionnés à des arbres lors de travaux sont de votre responsabilité et peuvent faire l'objet d'amendes dissuasives. Aussi, avant d'entreprendre ces travaux, nous vous suggérons de sensibiliser votre entrepreneur et de vous informer sur les dispositions à prendre sur le saint-lambert.ca/arbres.

Saviez-vous que ...
Le simple fait d'entreposer un amas de terre autour d'un arbre peut tuer ses racines en les privant d'air et d'eau?



Élagage et étêtage

Après le malheureux épisode de verglas que l'on vient de connaître, il est possible que vous songiez à faire l'entretien de vos arbres. Vous devez savoir que l'étêtage (qui consiste à couper la tête de l'arbre) ainsi que le surélagage, sont interdits en tout temps à Saint-Lambert, parce que néfastes pour les arbres.

Malgré notre bonne volonté, on ignore souvent les torts que peuvent causer de mauvaises pratiques d'élagage. Or, il existe des techniques appropriées qui minimisent les risques de dommage pour l'arbre. Pour ce genre de travaux, nous vous suggérons d'embaucher du

personnel qualifié détenant une certification d'arboriculteur. Vous pourrez trouver un entrepreneur qualifié dans votre secteur via le site de la Société internationale d'arboriculture Québec.

Saviez-vous que ...
À moins que ce soit pour des raisons de sécurité, les arbres n'ont pas besoin d'être élagués. Chaque coupe affaiblit l'arbre et le rend plus vulnérable aux maladies et ravageurs.



Le bon arbre au bon endroit

Bien que la plantation d'arbres soit encouragée à Saint-Lambert, nous vous recommandons de vous renseigner sur les caractéristiques de l'arbre que vous vous apprêtez à planter. Quelle taille aura cet arbre une fois mature? Impactera-t-il votre propriété? Quelle essence choisir? Quel emplacement privilégier? Voilà des bonnes questions à se poser avant de procéder à la plantation de votre nouvel arbre. Nous vous invitons à consulter la réglementation sur les arbres privés en vigueur sur notre site au saint-lambert.ca/arbres.

Des arbres remarquables

Nous sommes à créer un inventaire d'arbres remarquables sur notre territoire. Avez-vous aperçu à Saint-Lambert un arbre qui se démarque par sa majestuosité, son âge, sa rareté ou sa taille?

Si vous avez un arbre particulier en tête, écrivez à patrouille.verte1@saint-lambert.ca ou communiquez au 450 466-3889, poste 3130. Un membre de l'Éco Brigade ira évaluer s'il a sa place dans notre répertoire d'arbres remarquables qui sera éventuellement rendu disponible pour consultation.

Nos jeunes arbres ont soif!

Grâce à une subvention obtenue via un programme du gouvernement fédéral, nous avons procédé à la plantation de 10 000 arbres sur notre territoire au cours de la dernière année. Le taux de survie de ces jeunes arbres dépend d'un arrosage abondant et fréquent. Aussi, durant la saison estivale, nous vous invitons à prendre l'initiative de les arroser si certains d'entre eux vous apparaissent assoiffés. Votre collaboration est grandement appréciée!

Une population engagée

Enfin, il serait difficile de ne pas profiter de cette tribune pour souligner votre engagement en matière de préservation de l'environnement. Merci de votre réceptivité lorsque nous allons de l'avant avec nos différents projets liés à la sauvegarde du patrimoine paysager lambertois.

Cette pensée verte, qui définit bien la population de Saint-Lambert, ne date pas d'hier, on n'a qu'à penser à la Société d'horticulture de Saint-Lambert dont la création remonte à 1894. Ce grand respect démontré par nos citoyens et citoyennes à l'endroit de la nature est remarquable.



Marie-Eve Ferland, cheffe de division de l'environnement à la Ville de Saint-Lambert.



L'équipe de l'environnement avec deux des membres de l'Éco Brigade.
De gauche à droite : Lucas Castonguay de l'Éco Brigade, Ariane Denis-Blanchard, responsable en foresterie urbaine, Marie-Eve Ferland, cheffe de division de l'environnement, Lydia Galichan-Jasmin, technicienne en environnement, et Ariane Garon de l'Éco Brigade (absente sur cette photo, Camille Julien, également de l'Éco Brigade).

Crédits : Jacques Frenette



EN VEDETTE

Juin, Juillet, Août



Pour tous les détails sur les activités et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.

MERCREDI 14 JUIN

LIRE SUR UNE LISEUSE KOBO

14 h à 15 h, bibliothèque (salle Zia)

Apprenez les notions de base d'utilisation de la liseuse Kobo ainsi que la marche à suivre pour emprunter des livres sur la plateforme prenumerique.ca.



DIMANCHE 18 JUIN

LANCEMENT DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2023 RENCONTRE D'AUTEURE : LE TOUR DU MONDE EN ROMANS

avec Elizabeth Turgeon
13h30 à 14h30, bibliothèque
(salle Zia)

Elizabeth Turgeon propose un voyage dans les pays qui ont inspiré certains de ses romans. Nous allons en Tanzanie, à la rencontre des Massais et de la faune africaine. Au Pérou, découvrir d'immenses dessins tracés sur le sol par les Nazcas. Une aventure nous attend en Jordanie où un trésor a été caché sur le site archéologique de Pétra. À l'Île-de-Pâques, nous accompagnons Anna et Diégo dans une dangereuse enquête tandis qu'au Portugal, une histoire d'archéologie sous-marine se transforme en une course contre la montre. Rentrés au Québec, nous rejoignons Catherine et Nicolas qui ont déniché dans une garde-robe des pots de crèmes aux pouvoirs magiques.

MERCREDI 21 JUIN

CLUB DE LECTURE EN FRANÇAIS

19 h à 20 h 30, bibliothèque (salle Zia)

Club de lecture en français animé par Amélie Boivin Handfield, animatrice à la radio et à la télévision. Dans une ambiance propice à la discussion, les participants sont invités à partager leur amour de la lecture avec d'autres passionnés.

Au menu pour la séance de juin :
« Sorcières : la puissance invaincue des femmes » de Mona Chollet.

Inscrivez-vous via Tuxedo et venez récupérer votre exemplaire du livre à la bibliothèque si besoin.



JEUDI 22 JUIN

CLUB DE LECTURE EN ANGLAIS

19 h à 20 h 30, bibliothèque (salle Zia)

Club de lecture en anglais animé par Ana Maria Trasnea, animatrice et bibliothécaire, où les participants sont invités à partager leur amour de la lecture avec d'autres passionnés.

Au menu pour la séance de juin :
« A Convergence of Solitudes » d'Anita Anand qui sera présente lors de la rencontre.

Inscrivez-vous via Tuxedo et venez récupérer votre exemplaire du livre à la bibliothèque si besoin.



DU 22 JUIN AU 27 JUILLET

EXPOSITION

DE MÉLANIE BELLEMARE

Au centre multifonctionnel
Selon les heures d'ouverture

Depuis longtemps Mélanie Bellemare se fascine pour la nature; ses formes, ses couleurs, ses odeurs, ses bestioles, etc. C'est en s'exprimant par le biais de l'aquarelle durant la pandémie qu'elle a lentement commencé à créer de petits univers de taches de couleurs...

DU 27 JUIN AU 15 AOÛT

CLUB DE LECTURE - LA SOCIÉTÉ DES JEUNES LECTEURS (8 à 12 ans)

Les mardis 27 juin, 11 juillet, 1^{er} et 15 août
18 h à 19 h, bibliothèque (espace ados)

Rejoins la société des jeunes lecteurs les mardis soirs pour rencontrer d'autres passionnés de lecture comme toi. Viens discuter des livres que tu as lus tout au long de l'été. Au programme, la lecture du roman de Jules Verne : *Le tour du monde en 80 jours* et d'autres livres issus de la sélection du thème « Viens voir ça! » du Club de lecture d'été TD 2023.

MERCREDI 28 JUIN

LIRE SUR UNE TABLETTE ANDROÏD

14 h à 15 h, bibliothèque (salle Zia)

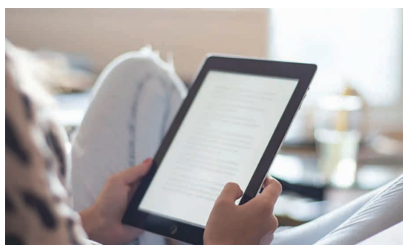
Apprenez-en plus sur la marche à suivre pour utiliser les ressources numériques de la bibliothèque sur votre tablette Android.



MARDI 4 JUILLET **MARDIS EN FAMILLE** **MARIO A UN INCROYABLE TALENT**

Spectacle clownesque sans parole pluridisciplinaire. Tout public.
19 h, parc Dulwich – Gratuit

Dans ce spectacle clownesque et sans parole, qui bascule du cirque à la magie, le public est institué en jury d'un concours de talents auquel Mario rêve de participer. Manipulation de chapeaux, limbo, beatboxing, live looping, acrobatie et lévitation d'objets se succèdent comme autant de tentatives de séduire les juges dans l'espoir de passer à la télévision.



MARDI 4 JUILLET **LIRE SUR UNE TABLETTE IPAD**

14 h à 15 h, bibliothèque (salle Zia)

Apprenez-en plus sur la marche à suivre pour utiliser les ressources numériques de la bibliothèque sur votre tablette iPad.

4, 18, 30 JUILLET ET 13 AOÛT **CONTES EN PLEIN AIR** **AVEC LA BRIGADE B**

Mardi 4 juillet, de 18 h à 19 h –
Parc Dulwich

Mardi 18 juillet, de 18 h à 19 h –
Parc Mercille

Dimanche 30 juillet, de 10 h 30
à 11 h 30 – Parc Préville

Dimanche 13 août, de 10 h 30
à 11 h 30 – Parc Houde

Les enfants de trois à six ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres avec Martine Moreau des P tits cœurs contes.

En cas de pluie, l'activité se déroulera à la bibliothèque.



JEUDI 6 JUILLET **JEUDIS DE LA PLACE** **SOLARIUM**

19 h 30, parc du Village – Gratuit

Solarium est un quatuor composé de Louis Plouffe aux saxophones, Karl-André Rozankovic aux claviers, Vincent Dessureault à la contrebasse et Léo Minville à la batterie. Leur musique allie modernité d'approche et une fougue propre au jazz des années 60 et à la jeunesse. Les compositions originales de Léo et Karl-André, magnifiées par les arrangements et les improvisations des musiciens, nous offrent un voyage entre des ballades aux mélodies imparables et des envolées aux rythmes déchaînés.

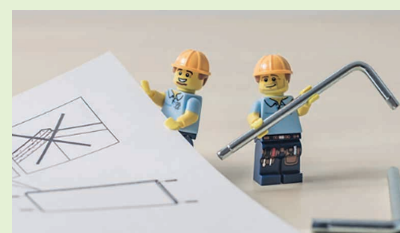


DIMANCHE 9 JUILLET **5 SENS – LES DÉBROUILLARDS** **ANIMATIONS SCIENTIFIQUES**

(4 à 8 ans)

13 h à 14 h, bibliothèque (espace ados)

Les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et la peau... Ils nous permettent de vivre le monde autour de nous. Mais pourquoi? Et comment?



DIMANCHE 9 JUILLET **ARCHITECTE DU FUTUR –** **LES DÉBROUILLARDS** **ANIMATIONS SCIENTIFIQUES**

(8 à 12 ans)

14 h 15 à 15 h 15, bibliothèque (espace ados)

Les Lego ont toujours été tes jouets favoris et tu te passionnes pour la construction? Viens découvrir des notions de mécanique, de structure, de coopération et de travail d'équipe. Tu apprendras à appliquer un plan, une esquisse et tu feras partie d'un comité de travail pour construire un pont.



MARDI 11 JUILLET
MARDIS EN FAMILLE
TNT- TROMPETTE 'N' TUBA

Par Frédéric Demers
Spectacle jeunesse pour les enfants
de 6 à 12 ans
19 h, parc Houde – Gratuit

Un brin verbomoteurs et adeptes de la bonne humeur, les deux musiciens du duo TNT soufflent et pistonnent trompette et tuba, assez pour faire *swinger la bacaisse* tout en initiant les jeunes au merveilleux monde de la musique. À travers leurs voyages, le duo a ramené des musiques de partout à travers le monde et de toutes les époques...!



JEUDI 13 JUILLET
JEUDIS DE LA PLACE
AROUND THE BEATLES

Par AKBCO Productions
19 h 30, parc du Village – Gratuit

À la demande générale, ce spectacle est de retour dans le cadre de la programmation 2023! Le groupe revisite les plus grands succès des Beatles. Cinq musiciens chevronnés de la région vous feront revivre la belle époque de la Beatlemania.

SAMEDI 15 JUILLET

ATELIER
DE BRACELETS BRÉSILIENS

(à partir de 6 ans, les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte)
10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque
(espace ados)

Rejoignez-nous pour un atelier de fabrication de bracelets brésiliens interactif pour les enfants de six ans et plus! Les participants apprendront les techniques de base du tissage de bracelet et pourront créer leur propre bracelet unique à ramener à la maison. C'est une activité amusante qui favorise la créativité et la dextérité manuelle.



MARDI 18 JUILLET
MARDIS EN FAMILLE
COCORICO, COWBOY
AU GALOP!

Par les Animations Clin d'œil
19 h, parc Mercille – Gratuit
Spectacle interactif s'adressant aux enfants de 2 à 7 ans

Sacha, la vache, est malade. Son ami Rico tente de la soigner, pendant que Réal son cheval le presse pour partir au Texas, là où une grande course de cowboys les attend. À travers cette histoire, Rico nous parle de solidarité en amitié et de l'importance de l'effort qui précède le succès. Chansons à la guitare, de la danse gumboots et rodéo sont aussi de la partie!

JEUDI 20 JUILLET
JEUDIS DE LA PLACE
LES JACK'S

19 h 30, parc du Village – Gratuit

Né sur les plages d'Hawaii en 2016, le collectif Les Jacks présente un nouveau spectacle inspiré de leurs

racines, dans lequel ils reprennent quelques titres de leur propre répertoire et surtout des succès de toutes les époques, arrangés de façon intime et authentique.

VENDREDI 21
 ET SAMEDI 22 JUILLET

AQUAFÊTE

De 13 h à 19 h, à la piscine du parc de la Voie maritime

Venez souligner en famille la fin de la Semaine nationale de la prévention de la noyade. Au menu de l'Aquafête : animation aquatique, jeux d'eau, jeux gonflables, gâteries et surprises!

MARDI 25 JUILLET
MARDIS EN FAMILLE
À LA DÉCOUVERTE
DES DINOSAURES

Par les Productions Katonix
Spectacle familial – 5 à 12 ans
19 h, parc Houde – Gratuit

Nos deux explorateurs se sont lancés dans une grande aventure depuis maintenant un an! Ils recherchent ensemble le tout dernier œuf de dinosaure! Ils feront plus d'une découverte dans leur grande expédition.



JEUDI 27 JUILLET
JEUDIS DE LA PLACE :
SANDALIO Y SU CALIENTE SON

19 h 30, parc du Village – Gratuit

Soirée tropicale avec le groupe Sandalio y su Caliente Son! Laissez-vous envahir par le rythme de la musique traditionnelle cubaine et celle des Caraïbes. Les musiciens mettront tout en œuvre pour que votre soirée soit exotique. Vous danserez sur les différents rythmes de l'île de Cuba (salsa, chachacha) et d'autres pays latino-américains (merengue, bachata).



MARDI 1^{ER} AOÛT
BEAUX CINOCES
« FUREUR SUR PATTES,
LA LÉGENDE D'HANK »

20 h 30, parc Préville

Hank, un chien de chasse malchanceux, se retrouve dans un village peuplé de chats en quête d'un héros pour les défendre contre le plan impitoyable d'un méchant, déterminé à rayer leur village de la carte. Avec l'aide d'un professeur, réticent à l'idée de l'entraîner, notre anti héros devra assumer son rôle de samouraï du village et faire équipe avec les villageois pour sauver la mise. Seul problème : les chats détestent les chiens!

JEUDI 3 AOÛT
JEUDIS DE LA PLACE
LES MAUDITS BLUES

19 h 30, parc du Village – Gratuit

Ces musiciens expérimentés de Saint-Lambert et de la région font revivre les plus légendaires groupes et artistes de blues/rock en l'espace d'un concert estival, sans tambours ni trompettes, sans perruques ni paillettes! Seulement l'âme à l'état pur. Assistez à ce voyage couvrant sept décennies de magie musicale incluant notamment le répertoire d'Elvis Presley, de Jimi Hendrix et de Chuck Berry.

DU 3 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE
EXPOSITION DU PHOTO CLUB
ARÉMAC

Au Centre multifonctionnel, selon les heures d'ouverture.

Cette exposition présente les œuvres des artistes du Photo Club Arémac. Ce dernier privilégie la photo en noir et blanc comme support de diffusion pour les défis qu'elle présente et son énorme pouvoir d'évocation.



MARDI 8 AOÛT
BEAUX CINOCES
« DC KRYPTO SUPER-CHIEN »

20 h 30, parc Préville

Le super-héros canin et Superman sont des amis inséparables, combattant le crime main dans la patte à Métropolis grâce à leurs superpouvoirs. Mais quand Superman et toute la Ligue des Justiciers sont enlevés, Krypto doit convaincre une bande d'animaux disparates – Ace le chien de chasse, PB le cochon bedonnant, Merton la tortue et Chip l'écureuil – de maîtriser leurs nouveaux superpouvoirs et de l'aider à sauver les super-héros.

MARDI 8 AOÛT
ATELIER DE NUMÉRISATION
DE PHOTOS ET DE NÉGATIFS
 18 h 30 à 20 h 30, bibliothèque
 (salle Zia)

Joignez-vous à nous pour en apprendre davantage sur la numérisation de vos précieux souvenirs et les meilleures pratiques pour les stocker et les conserver en toute sécurité.

Une courte conférence qui sera suivie d'un moment pour numériser vos photos et négatifs.

Vous pouvez apporter de quatre à cinq images, un film de pellicule argentique ou quatre à cinq diapositives si vous

souhaitez numériser certains de vos meilleurs souvenirs.

Pour une meilleure compréhension, des connaissances de base en informatique sont préférables.



JEUDI 10 AOÛT
LES 2 VIOLONCELLES

19 h 30, parc du Village – Gratuit

Un spectacle au cœur des émotions fortes ! Vous serez séduit par les rythmes fougueux et les mélodies langoureuses qui jailliront des violoncelles... jusqu'à vos oreilles. Au programme : les plus beaux tangos du monde issus du répertoire traditionnel argentin, mais également de l'Europe, des États-Unis, du Québec, sans oublier les incontournables tangos de Piazzolla. Les violoncellistes Daniel Finzi et Caroline Goulet se feront un plaisir de partager avec vous l'histoire du tango au travers des œuvres interprétées.

DIMANCHE 20 AOÛT
FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB
DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2023 :
CHASSE AUX TRÉSORS TECHNO
– DÉCODE LE CODE

(8 à 12 ans, et 4 à 7 ans
 accompagnés d'un parent)

11 h à 12 h, bibliothèque (espace ados)

Aventures-toi dans une chasse au trésor techno au cours de laquelle tu te procureras les différents éléments qui te permettront d'assembler ta propre boussole! Une activité amusante qui te fera découvrir des objets simples mais extraordinaires, mystérieux et énigmatiques!

Merci d'inscrire seulement vos enfants même si vous les accompagnez. Place limitées.

UN ÉTÉ PLEIN DE NOUVEAUTÉS AU CENTRE-VILLE!

Cet été, vibrez au rythme de la culture et des loisirs!
Jusqu'au mois de septembre, la Ville de Saint-Lambert vous invite
à profiter de plusieurs nouvelles activités qui se déroulent au centre-ville.

MATINÉES ANIMÉES

Cet été, partez vos dimanches du bon pied! Ateliers de cirque et de musique, heures du conte, bricolages et zones de jeux animeront vos dimanches matins, que vous soyez petits ou grands!

La Brigade B sera présente à chaque matinée, venez la voir, une foule de livres et de jeux vous attendent!

Dates : les dimanches 4, 11 et 18 juin, 10, 17 et 24 septembre

Horaire : 9 h 30 à 12 h 30

Lieu : parc du Village



11 JUIN

« Jeux du Monde »

Christophe Meunier, maître de jeux, entraîne le public à la découverte du patrimoine des « Jeux du Monde » autour de son kiosque des Jeux d'antan.

En cas de pluie, l'activité se déroulera au Centre de loisirs.



10 SEPTEMBRE

« Sports Traditionnels »

L'animateur de foule et maître de jeux, Christophe Meunier et son acolyte font voyager les familles à travers la découverte de sports patrimoniaux encore pratiqués aux quatre coins du monde par des communautés d'ici et d'ailleurs (Inde, Pologne, Honduras, France, Nord du Canada, Afrique, etc.).

En cas de pluie, l'activité se déplace au Centre multifonctionnel.



4 JUIN

9 h 30

Bébé conte (0-36 mois)

Coucou bébé !

En compagnie de Martine, conteuse et éducatrice spécialisée, vos bébés pourront bouger au rythme des histoires avec l'heure du conte. Un moment à la fois doux, dynamique et adapté aux tout-petits.

10 h 10 et 11 h 15

Heure du conte et bricolage (3 à 7 ans) : Une heure du conte très bizarre!

Venez vivre en famille une heure du conte très bizarre et rigolote suivie d'un bricolage d'un paysage extrêmement surprenant. Lors de cette activité, vos enfants vont vivre et créer des mondes imaginaires pleins de possibilités.

Notez qu'en cas de pluie, l'activité se déroulera à la bibliothèque et que les places sont limitées pour le bricolage.



18 JUIN

« Orgue de Barbarie »

L'artiste Claire Lafrenière, musicienne et chanteuse de rue, fait tourner la manivelle de son Celestina (organette à rouleau) ou de son orgue à carton pour entonner des chansons québécoises ou françaises du siècle dernier. Elle fera aussi danser, avec la participation du public, les bonhommes gigueurs (traditions des camps de bûcherons en Amérique du nord).

En cas de pluie, l'activité se déroulera au Centre de loisirs.



17 SEPTEMBRE

9 h 30

Bébé conte (0-36 mois)

Heure du conte La cachette!

Venez vivre avec votre bébé une heure de conte très interactive et adaptée pour eux sur le thème de la cachette. Au plaisir de vous voir lors de cette activité remplie de coucou, de devinettes, de cachettes et surtout de plaisir!

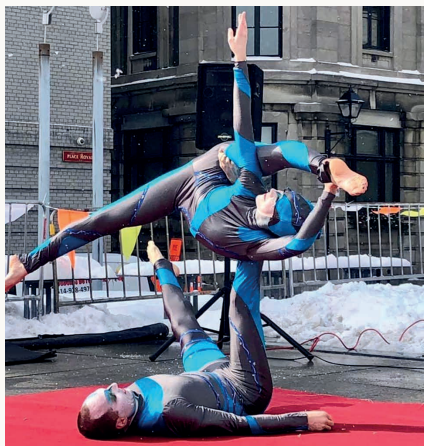
17 SEPTEMBRE

10 h 10 et 11 h 15

Heure du conte et bricolage (3 à 7 ans) : Les petits monstres et les extraterrestres

Les petits monstres rigolos et les extraterrestres ont très hâte de rencontrer vos enfants lors de cette heure de conte très dynamique, comique et amusante. Suite à l'animation, vos enfants vont bricoler une tonne de petits monstres ou extraterrestres en tissu. C'est un rendez-vous !

Places limitées pour le bricolage
En cas de pluie, l'activité se déroulera à la bibliothèque.



24 SEPTEMBRE

Acro-Yoga avec les artistes du Duo Fly and Flow

Artistes multidisciplinaires en danse et cirque, Mireille Chamberland et Robert Strukelj enseignent l'acro-yoga. Profitez-en pour venir rencontrer la Brigade B et profiter de notre zone de jeux libres!

En cas de pluie, l'activité se déplace au Centre multifonctionnel.



11 ET 25 JUIN, 9 ET 30 JUILLET ET 13 AOÛT

Prestations au piano public

Horaires : 14 h à 16 h

Lieu : parc Gordon

Une rencontre musicale à ne pas manquer! Le Conservatoire de musique de la Montérégie s'associe fièrement à la Ville de Saint-Lambert cet été afin d'offrir des prestations variées au piano public.

En cas de pluie, les prestations sont annulées.

13, 20 ET 27 JUIN, 22 ET 29 AOÛT ET 5 SEPTEMBRE

Zumba en plein air

Horaires : 19 h à 20 h

Gratuit, aucune inscription requise.

Nos cours de Zumba en plein air au parc du Village sont parfaits pour tous ceux qui cherchent à se défouler tout en ayant du plaisir, peu importe votre niveau de condition physique.

En cas de pluie, l'activité se tiendra au Centre multifonctionnel les 13, 20, 27 juin, 22 et 29 août. Le 5 septembre ce sera au gymnase du Centre des Loisirs.



5, 12, 19, 26 JUILLET ET 2 ET 9 AOÛT

Les soirées dansantes

Horaires : 19 h à 20 h

Dans une ambiance conviviale, faisons place à la danse en ligne! Venez-vous amuser tout en bougeant sur des rythmes variés, allant du merengue, au fox trot, en passant par le cha cha, la rumba, le disco, le mambo etc. Les cours de danse en ligne, donnés par Lina Côté, sont accessibles à tous.

En cas de pluie, cette activité se déroulera au Centre multifonctionnel. Ce lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette activité est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'une entente de développement culturel.

Vive les jeudis de la place!

*Voilà un rendez-vous devenu incontournable à Saint-Lambert! En juillet et août, vivez des moments inoubliables au parc du Village en vous laissant porter par notre série de spectacles uniques : jazz, hommage aux Beatles, blues, musique cubaine, etc.
Pour les détails de la programmation: saint-lambert.ca/evenements. En cas de pluie, les spectacles se déplacent au Centre multifonctionnel!*

VOTRE ÉQUIPE DES LOISIRS : DES FAISEURS DE BONHEUR

Ils ne font pas que coordonner tous les services récréatifs et événements de la Ville. Ils ne font pas qu'offrir du soutien à nos organismes locaux et assurer une qualité de vie culturelle, sportive et communautaire aux résidents et résidentes de Saint-Lambert. Oui, ils font bien tout ça... Mais dans les faits, ils et elles se consacrent surtout à vous rendre heureux!

Ils sont : Sophie Abbott-Brown, Hugo Bégin, Francis Pépin et Mélissa Roch-Lanouette. Voici votre équipe de coordonnateurs responsables des loisirs à la Ville de Saint-Lambert.



De gauche à droite : Francis Pépin, Mélissa Roch-Lanouette, Hugo Bégin et Sophie Abbott-Brown, coordonnateurs aux loisirs de la Ville de Saint-Lambert

Crédit photo : Jacques Frenette

Au moment où vous lisez ces lignes, eux ont déjà planifié la fête d'Halloween et réfléchi à vos loisirs d'hiver. À quatre, ils se partagent une tâche colossale. Pour en comprendre l'ampleur, il faut savoir que ce service de la Ville englobe la culture, le sport, l'activité aquatique, le volet communautaire, la jeunesse et l'événementiel.

Derrière les sports pratiqués par vos enfants, les cours auxquels vous assistez et les fêtes de quartier auxquelles votre famille prend part, il y a beaucoup de boulot. Citons en exemple l'échange de

l'Association du hockey mineur de Saint-Lambert avec la ville de Marblehead (Massachusetts), qui se déroule depuis 50 ans chez nous. Peu de gens savent que, bien qu'une partie considérable de l'organisation de l'événement revienne à l'Association, la Ville offre un soutien important à l'organisme lors de l'événement. Concrètement, cela signifie des rencontres à prévoir avec les organisateurs, des réservations de lieux à faire, des activités à organiser, plusieurs requêtes à adresser, du personnel à embaucher, des achats à effectuer, des suivis à assurer auprès des autres directions impliquées, etc. Bref, des heures de planification et de gestion... On n'ose imaginer ce que cela représente comme charge de travail quand l'équipe doit s'attaquer à des événements comme celui des Fêtes de Saint-Lambert!

Mais personne dans le groupe ne s'en plaint; leur emploi les stimule au plus haut point. Tellement qu'il n'est pas rare que les collègues de travail s'échangent encore des idées une fois à la maison.

Sophie Abbott-Brown, qui en plus d'agir comme coordonnatrice des événements, est responsable de la gestion du Centre de loisirs, parle de son poste des 35 dernières années à la Ville avec des lumières dans les yeux :

**« On est tout le temps
dans la recherche et la création,
à essayer d'amener nos activités
et nos événements à d'autres niveaux.
On veut surprendre notre monde,
leur faire plaisir... trouver l'idée
qui va les faire triper! »**

Ce qu'il faut comprendre en fait du quotidien de l'équipe dédiée aux loisirs à la Ville, c'est qu'ils travaillent tout le temps en se demandant comment vous rendre heureux. Leur récompense? Vos sourires et vos mercis!

VOTRE SERVICE DES LOISIRS EN QUELQUES CHIFFRES...

Chaque année:

360 activités aquatiques

235 programmes et cours sportif

Plus de **25** événements

Des camps répondant aux besoins de **900** enfants



Fleurs de cimetière 2022

Exposition extérieure de photographies « Nature humaine » de Mélanie Bellemare

L'artiste Mélanie Bellemare nous propose ici une série d'images issues d'une sincère réflexion sur la nature, mais surtout sur son rapport intime avec elle. Au fur et à mesure de cette réflexion, les images se sont révélées pour ce qu'elles étaient: de simples réflexions, reflets, miroirs, projections... Ces images sont des fenêtres sur son idée de nature : une nature transformée, médiatisée, illusoire même. Pour elle, la question se formule ainsi : ce que nous appelons nature est-il bien réel? Sinon, la nature est-elle vraie, authentique alors? Peut-être s'agit-il de repères mystérieux et fuyants, de vagues symboles de ce qu'il nous reste de lien avec elle.

« Nature humaine », par Mélanie Bellemare
Parc de la Coulée-verte



À Saint-Lambert, l'hébergement touristique est encadré

Vous songez à offrir de l'hébergement touristique dans votre domicile? Sachez que la Ville de Saint-Lambert se conforme au nouveau Règlement provincial sur l'hébergement touristique.

Ainsi :

- Pour la location à court terme (31 jours ou moins), la propriété doit être la résidence où vit le demandeur. Un avis de conformité doit être complété par le propriétaire et autorisé par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, et une demande d'enregistrement doit être approuvée par l'un des organismes reconnus par le ministère du Tourisme;
- Pour la location à long terme (31 jours ou plus), l'usage commercial doit être conforme au Règlement de zonage en vigueur.

Vous planifiez des travaux?

Vous prévoyez effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété? Évitez-vous des tracas! Assurez-vous d'obtenir un permis ou certificat avant d'entreprendre ces travaux ou même avant d'acheter les matériaux.

Selon les types de travaux effectués, vous trouverez toutes les informations détaillées sur le site web de la Ville à la page des permis et certificats.

Nous vous rappelons qu'aucun dépôt de débris et de matériaux de construction ne doit être déposé dans la rue.

Important. Notez qu'en raison du fort volume de demandes, le délai de traitement des permis et certificats est actuellement de 90 jours ouvrables.



On adore les ventes-débarras!

Les ventes-débarras sont une chouette façon de dénicher de belles aubaines et de donner une deuxième vie à ses objets. Pour organiser une vente-débarras à Saint-Lambert, il est nécessaire d'obtenir un permis émis par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au coût de 25 \$ (limite d'un permis par année). La vente-débarras aura lieu le **samedi 10 juin, entre 8 h et 16 h**. Reportée au lendemain en cas de pluie.



On n'arrose pas n'importe quand!

Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de l'eau potable. Un nouveau règlement sur l'arrosage a été adopté en 2022 à Saint-Lambert. En effet, la Ville se colle aux recommandations de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable visant à améliorer le bilan partout au Québec en matière de distribution et de consommation d'eau potable.

Ainsi, l'arrosage automatisé ou mécanique est permis seulement une journée par semaine selon votre adresse civique.

	Adresses paires	Adresses impaires
Système amovible	Mercredi de 21h à 23h	Mardi de 21h à 23h
Système automatique	Mercredi de 3h à 5h	Mardi de 3h à 5h
Pistolet d'arrosage ou baril de pluie	En tout temps	



Les pesticides, mieux vaut les éviter!

À Saint-Lambert, l'utilisation de pesticides de synthèse est interdite en tout temps, et ce, même s'ils se retrouvent en vente libre. Ces pesticides sont persistants dans l'environnement et peuvent contaminer l'eau, l'air et le sol. De plus, ils ne sont pas ciblés directement sur l'organisme nuisible, ce qui implique un impact néfaste sur toute la biodiversité.

Il est établi que les pesticides présentent des risques pour la santé, notamment chez les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes dont le système immunitaire est affaibli, les animaux et bien entendu, chez les enfants. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est interdit en tout temps d'appliquer des pesticides près des écoles et des garderies. Absorbés par le corps, que ce soit par la peau, les voies respiratoires ou la bouche, les pesticides peuvent provoquer des effets indésirables et immédiats comme une irritation de la peau et des yeux, des maux de tête, des étourdissements ou des nausées.

Les produits à base de glyphosate, un pesticide de synthèse, sont également interdits. *En cas d'infestation, un permis spécial peut être émis.*

Pour plus d'informations sur les **produits interdits** par la Ville de Saint-Lambert, merci de communiquer avec l'Éco Brigade par courriel: eco.brigade@saint-lambert.ca ou par téléphone 450-466-3889, poste 3008.



La traditionnelle Journée de golf du citoyen

LUNDI 7 AOÛT

Golfers, à vos bâtons !

La traditionnelle Journée de golf du citoyen aura lieu au Country Club de Montréal (5, rue Riverside) et se déroulera en formule Vegas, avec une grille de départ continue de 7 h à 16 h.

Le prix est de 300 \$ par quatuor (75\$ par golfeur) pour un 18 trous, incluant les voiturettes.

Nouveauté. Les inscriptions se font en ligne. Un quatuor entier doit être réservé; pas d'inscription individuelle. **À compter du 27 juin à 9 h, les citoyens pourront procéder à leur inscription en ligne via le site internet de la Ville.** Pour ce faire, rendez-vous au saint-lambert.ca et cliquez sur le lien *Inscription en ligne* sur la page d'accueil. Seul un résident (preuve de résidence exigée) peut inscrire les membres de son quatuor pour la journée.

À compter du 4 juillet, les inscriptions seront possibles au comptoir du Centre de loisirs, s'il reste des places.

Renseignements : (450) 466-3890 ou loisirs@saint-lambert.ca.



Toutou au parc à chiens : des règles à suivre!

Votre chien est le bienvenu sur les deux terrains clôturés dédiés à l'exercice canin à Saint-Lambert :

- Parc de la Voie maritime, en bordure de l'autoroute 132, sur la rue Riverside;
- Parc Lespérance, près du club de bowling et des jardins communautaires.

Ces espaces permettent aux chiens de se délier les pattes sans contrainte dans un environnement agréable et sécuritaire. Pour permettre à tous de jouer pleinement et en toute sécurité des lieux, le respect de la réglementation qui régit ces parties est essentiel :

- Le parc est ouvert entre 6 h et 23 h.
- Pas plus de deux chiens par gardien.
- Il est interdit de laisser un chien sans surveillance.
- Les chiens doivent être tenus en laisse jusqu'à l'entrée du parc.
- Tous les chiens doivent porter une licence valide pour l'année en cours.
- Les chiens doivent être surveillés par un gardien âgé de 12 ans et plus.
- Le gardien doit ramasser les matières fécales de son chien et en disposer correctement.
- L'accès au parc est fortement déconseillé aux jeunes enfants.
- Les chiens de races bull-terrier, staffordshire bull-terrier, american bull-terrier, american staffordshire terrier, tout autre chien hybride issu de ces races, ainsi que les chiens dangereux et agressifs, sont strictement interdits dans les parcs et sur le territoire de la Ville.
- Tout contrevenant est passible d'une amende variant entre 100 \$ et 1 000 \$.



Les échéances de votre compte de taxes

Vous avez reçu un compte de taxes municipales (de plus de 300 \$) en début d'année? Si oui, il est important de ne pas oublier les deux dates d'échéances à venir pour le paiement de ce compte:

- 19 juin
- 21 août

Le comptoir de paiement est situé au Centre de loisirs (600, avenue Oak). Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec la ligne Info-Taxes : 450 466-3128.

Rappel. Pour ne pas avoir à payer d'intérêts, nous vous conseillons de prévoir au moins trois jours ouvrables pour les paiements effectués dans des institutions bancaires ou par la poste. Tous les comptes en souffrance sont assujettis à des intérêts de 10 % par an et des frais de pénalité de 5 % par an.



Pour la sécurité de nos enfants

Le chaos causé aux abords des écoles par un grand nombre d'automobiles pendant les heures de pointe matinale et d'après-midi, les manœuvres dangereuses effectuées par certains automobilistes et l'insécurisante cohabitation des piétons, cyclistes et planchistes dans ce contexte engendrent des risques pour la sécurité de nos enfants. Tant que possible, merci d'éviter de prendre votre voiture pour conduire vos enfants à l'école; la densité de la circulation automobile étant la principale source du problème.

Piscines et pataugeoires : pour une baignade agréable!

N'hésitez surtout pas à venir vous rafraîchir dans nos piscines et pataugeoires extérieures cet été! **Voici quelques informations et conseils importants afin que votre visite soit des plus agréables.**

- Gratuit pour les résidents
- 6 \$ pour les adultes non-résidents
- 3,75 \$ pour les enfants non-résidents

Pour connaître l'horaire de nos piscines, consultez notre site web: saint-lambert.ca/piscines-exterieures.

À votre arrivée à la **piscine du parc de la Voie maritime**, il est indispensable que vous présentiez une **preuve de résidence**, votre carte d'abonnement annuel à la piscine ou que vous prévoyiez le montant de votre entrée. Les enfants accompagnés d'un résident de Saint-Lambert n'ont pas à présenter de preuve de résidence.

Preuves de résidence acceptées (notez que la carte bleue n'est pas acceptée) :

- Permis de conduire valide
- Application Bciti
- Compte de taxes

Nous nous assurons d'offrir des lieux propres, sécuritaires et qui répondent aux normes. Aussi, nous vous remercions de prendre connaissance de ces quelques règlements en vigueur dans nos piscines et pataugeoires:

- Notez qu'il est interdit en tout temps de photographier ou de filmer les baigneurs, tant à la piscine qu'aux pataugeoires.
- Il est permis de manger dans les aires gazonnées, à condition de disposer des déchets dans les poubelles. Notez que les contenants de verre sont interdits.
- Une personne de 16 ans et plus doit accompagner les enfants de moins de huit ans dans la piscine et aux abords de la piscine. L'enfant doit toujours être à distance de bras de l'accompagnateur.
- Les pataugeoires sont réservées aux enfants de sept ans et moins.

La présence d'un accompagnateur de 16 ans et plus est obligatoire. L'accompagnateur doit avoir les yeux sur l'enfant et être à distance d'intervention.

Vêtements :

- Le port du maillot de bain est obligatoire. Le tissu du maillot de bain doit être conçu pour l'utilisation en piscine. Les t-shirts en lycra style rashgard sont acceptés. Le casque de bain n'est toutefois pas obligatoire, par contre si vos cheveux touchent les épaules, vous devez les attacher.

Avant la baignade :

- Afin de préserver la qualité de l'eau, merci d'appliquer votre crème solaire au moins 20 minutes avant la baignade;
- Prenez une douche de 30 secondes, obligatoire, et assurez-vous d'être mouillé de la tête aux pieds;
- Prenez connaissance des règlements, ils se trouvent sur le bord de la piscine.

Fonctionnement des corridors de nage :

- Il faut garder la droite et « coller » le câble car les dépassements s'effectuent au centre du corridor.
- Lorsque vous désirez dépasser, merci de signaler votre intention au nageur devant vous en lui donnant deux petites tapes sur le pied. Il pourra ainsi réduire sa vitesse et se déplacer le plus à droite possible pour éviter les accrochages;
- Merci de respecter le rythme de chacun tout en utilisant le bon corridor de nage;
- La zone des extrémités des corridors doit rester libre pour permettre d'effectuer les virages;
- Assurez-vous d'observer les nageurs autour de vous afin de déterminer votre vitesse de nage par rapport à celle des autres.

Bonne baignade! Amusez-vous!



C'est le retour de l'Éco Brigade!

Encore cette année, les rangs de l'équipe de l'Environnement sont gonflés par l'arrivée de l'Éco Brigade!

Ces jeunes sillonneront les rues de la ville au cours de la période estivale afin de sensibiliser les citoyens à diverses thématiques environnementales telles que la consommation d'eau, le tri des déchets, les arbres publics et leur protection, l'interdiction d'utiliser des pesticides de synthèse, etc.

Dans une démarche conviviale de sensibilisation, ils rencontreront petits et grands durant tout l'été!



Info-travaux

Voici un aperçu des principaux travaux planifiés par nos équipes cet été.

Travaux de l'avenue de Dulwich :

Les travaux de reconstruction de l'avenue Dulwich, entre la rue Riverside et le boulevard Desaulniers, ont débuté au cours du mois d'avril et se poursuivront cet été. Les travaux d'égouts et d'aqueduc progressent à partir de la rue Riverside vers le boulevard Desaulniers.

Travaux de réfection de bordures et trottoirs :

À chaque année, la Ville de Saint-Lambert procède à la réfection de plusieurs tronçons de bordures et trottoirs sur l'ensemble de son territoire. Une première phase des travaux sera effectuée au cours des mois de mai et juin. Une deuxième phase est prévue en septembre et en octobre.

Pour les citoyens qui voudraient faire modifier la largeur de leur entrée charretière (largeur du trottoir en partie basse devant l'entrée) en vue de futurs travaux d'aménagements, il est toujours possible d'en faire la demande auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection afin d'intégrer ces travaux lors de la deuxième phase. Pour cela, votre demande de permis doit être déposée et vous devez en acquitter les frais nécessaires au plus tard le 11 août 2023.

Travaux de scellement de fissures :

Des travaux de scellement de fissures sur diverses rues et stationnements publics auront lieu au cours des mois de juin et juillet. Ces travaux de nature préventive permettent de prolonger l'espérance de vie d'une chaussée. Afin d'éviter les conflits avec la circulation automobile, une partie de ces travaux sera effectuée de nuit.

Travaux de réfection du parc Logan :

La Ville procédera à la réfection du parc Logan au cours des prochains mois. Les travaux consistent principalement à l'amélioration du drainage de la surface du parc et à l'ajout de sentiers, d'aires de jeu et d'une butte à glisser. Les travaux débuteront à la fin de l'année scolaire et s'étaleront jusqu'au printemps 2024.

Le partage de la route, c'est pour tout le monde!

Voitures, vélos, motos, rouli-roulant, etc.! Avec le retour de la belle saison, il faut redoubler de prudence dans les rues de Saint-Lambert. N'oubliez pas que le partage de la route, ça concerne tout le monde!

Partager la route de façon adéquate, c'est traiter les autres usagers avec respect et tolérance, peu importe leur moyen de transport. Rappelez-vous que tous les usagers de la route sont tenus de respecter la signalisation routière.

A Message from Your Mayor



Dear fellow citizens,

The good weather is back. *At last*, some will say! I would like to take this opportunity to wish you a great summer and to offer some congratulations and acknowledgements.

A few words of thanks

First, kudos to everyone who let dandelions grow on their property during the month of May. This effort (and yes, it is one!) allows pollinators to find food during this time of year when flowers are still scarce.

Congratulations also to our citizens who made the informed choice not to use pesticides or synthetic fungicides. As you know, these products are prohibited in Saint-Lambert due to their harmful effects on health and the environment.

A heartfelt thank-you to all those who organized or took part in the citizens' clean-up activities, which involved cleaning up our city parks, hedges and gardens. Thanks also to those who, on a volunteer basis, plant and maintain various flowers and shrubs around the city.

Last but not least, I wish to salute the amazing work done by all the volunteers working with our sports teams throughout the summer, be it on baseball fields, the lawn bowling green or pétanque

(bocce) courts, pickleball courts, or elsewhere. Your involvement benefits all of us, children and adults alike.

We should take pride in our tightly knit community that promotes kindness and altruism.

Here now are updates on some current matters of concern to our city.

Our children's safety

One of our priorities involves the worries that Saint-Lambert parents have expressed about safety in school zones. The chaos caused by the large number of cars circulating during the morning and afternoon rush hours, the dangerous maneuvers made by some motorists, and the tricky 'sharing of the road' by pedestrians, cyclists and skateboarders in this context poses risks to our children's safety. We are therefore working to implement measures that will mitigate these risks. Until then, we ask Lambertans to avoid driving their children to school, given that traffic density is the main source of the problem.

Revamping of our land-use master plan

In April of this year, we presented you with revamped versions of our land-use by-laws. Five public information or consultation meetings have been held since then. The main thrust of the proposed changes is to adapt our urban planning framework to the current social and environmental realities, to ensure maximum protection of our green spaces and to integrate certain development possibilities for the few remaining pieces of land available in our city enclave. We sincerely hope that these changes will meet our citizens'

expectations and that we will be able to adopt the revamped plan in 2023.

In fact, we adopted a new by-law on development fees specifically in anticipation of future projects. This type of monetary contribution, payable henceforth by real-estate developers, pertains to the funding of the additional infrastructures required to ensure increased delivery of municipal services.

City hall and our financial situation

Having received two technical expertise reports on the condition of our city hall and on Saint-Lambert's long-term financial situation, we are now analyzing the information we received. Once we have completed our analyses, we will get back to you as soon as possible with the necessary follow-ups.

Thirsty young trees

Thanks to a grant obtained under a federal government program, we planted 10,000 trees on our territory during this past year. The survival rate of these young trees depends on abundant and frequent watering. We therefore invite you, during this summer season, to take the initiative of watering them if you notice that any of them are drying out. Your cooperation would be greatly appreciated.

In closing, I wish you all a beautiful vacation and wonderful summer. And I look forward to crossing paths with you at one or another of our city's activities.

Cordially,

Your Mayor

Pascale Mongrain

450-466-3235 – mairie@saint-lambert.ca

ALL SUMMER LONG

Welcome to Old Saint-Lambert's Farmers' Market

A gourmand and eco-friendly destination par excellence, the Farmers' Market is a weekly gathering place for Saint-Lambert's urban consumers and a venue that offers a wide selection of products from the best agrifood producers in the Montérégie and neighbouring areas. Fresh and processed foodstuffs produced through eco-friendly agriculture: seasonal fruits and vegetables, nuts and olives, meats, wines, flowers, pastries, breads, cheese and much more . . .

When? From May to October

Where? Hooper Street, Old Saint-Lambert (between the multi-purpose centre and Mercille Park)

In Saint-Lambert, tourist accommodation offerings are subject to regulation

Are you thinking about offering tourist accommodation? It is important to know that the Ville de Saint-Lambert complies with the new provincial *Tourist Accommodation Regulation*. This means that:

- For short-term rentals (31 days or fewer), the property must be the applicant's principal residence. A Notice of Compliance form must be completed by the property owner and authorized by the Urban Planning, Permits and Inspection Department, and an application for registration as a tourist accommodation establishment must be filed by the property owner and approved by one of the organizations recognized by the Ministère du Tourisme.
- For long-term rentals (31 days or longer), commercial use must be compliant with the zoning by-law in force.



Saint-Lambert Days

In keeping with tradition, Saint-Lambert Days will be back in full force this year. This 47th edition of the event promises to be highly entertaining and filled with tempting offers. What could be better than three days of festivities to take in the last of the summer sunshine! The event will include shows for the entire family, a sidewalk sale, entertainment, inflatable bouncers, and the information kiosks of various community, sports and cultural organizations, which play such an important role in our community.

Dates: August 25, 26 and 27 in the Village.

To ensure that the event is eco-friendly, the City asks residents to bring their own reusable water bottles, avoid using single-use plastic articles (utensils, plates, cups, straws, bottles), give priority to active transport and use the recycling and organic waste bins on site. Reducing waste at the source is everyone's business. Thank you for doing your part.

Planning work on your property?

If you are planning some construction or renovation work on your property, then avoid unnecessary hassles! Be sure to obtain your permit or certificate before beginning any work or even buying materials.

You will find all the necessary details on the Permits and Certificates page of the City's website, according to the type of work involved.

May we remind you that no construction material or debris may be left in the street.

Important: Given the large number of applications for permits and certificates, the processing time is currently 90 working days.



We love garage sales

Garage sales are a great way to sniff out bargains and give objects a second life. To hold a garage sale in Saint-Lambert, you must obtain a permit from the Urban Planning, Permits and Inspection Department at a cost of \$25 (limit of one permit per year). Garage sales will be held city-wide on Saturday, June 10, between 8 am and 4 pm. They will be postponed to the next day in the event of rain.



Do you take your dog to the dog run? Be sure to follow the rules

Your dog is welcome at Saint-Lambert's two fenced-in dog runs specially designed for them to get some exercise.

- Seaway Park, on Riverside Street alongside Highway 132;
- Lespérance Park, near the lawn bowling club and community gardens.

These spaces give dogs a chance to run and play freely in a pleasant, safe environment. To ensure that everyone can take full and safe advantage of the services available, it is essential to obey the applicable by-laws.

- The dog runs are open from 6 a.m. to 11 p.m.
- No more than two dogs are allowed per dog minder.
- It is prohibited to leave a dog unattended.
- Dogs must be kept on a leash until they enter the dog run.
- All dogs must wear a license that is valid for the current year.
- Dogs must be supervised by a dog minder who is aged 12 years or older.
- The dog minder must pick up the doggy's business and dispose of it properly.
- It is strongly advised not to bring young children to the dog runs.
- Bull Terriers, Staffordshire Bull Terriers, American Bull Terriers, American Staffordshire terriers, or any hybrid dogs derived from these breeds, as well as dangerous and aggressive dogs, are strictly forbidden from accessing the City's dog runs or being on its territory.
- Anyone breaking these rules is subject to a fine ranging from \$100 to \$1,000.

You may not water your lawn whenever you want

We all have a role to play in conserving drinking water. A new watering by-law was adopted in Saint-Lambert in 2022. In fact, the City has followed the recommendations made in the Stratégie québécoise d'économie d'eau potable aimed at improving our performance in terms of drinking water distribution and consumption throughout Québec.

Automatic sprinkler systems or movable sprinklers may therefore be used only one day a week, according to your civic address.

	Even-numbered addresses	Odd-numbered addresses
Movable sprinklers	Wednesdays, from 9 PM to 11 PM	Tuesdays, from 9 PM to 11 PM
Automatic sprinkler systems	Wednesdays, from 3 AM to 5 AM	Tuesdays, from 3 AM to 5 AM
Watering spray guns or rainwater barrels	At any time	



Outdoor exhibition of "Human Nature" photographs by Mélanie Bellemare

"Human nature": The artist Mélanie Bellemare treats us to a series of images resulting from an in-depth reflection on Nature, but above all, on her intimate relationship with it. During the course of this reflection process, the images revealed themselves for what they were: simple thoughts, reflections, mirrors, projections... These images are windows onto her idea of Nature: a nature transformed, publicized, and even illusory. For her, the question is this: is what we call Nature actually real? If not, is it then true, authentic? Or is it perhaps a matter of mysterious and elusive reference points, of vague symbols of what is left of our connection with Her?

"Human Nature" by Mélanie Bellemare

La Coulée-verte Park



Deadlines for property tax instalments

Did you receive a municipal property tax bill (of more than \$300) at the beginning of the year? If so, it is important to remember the two deadlines for the remaining tax instalments:

- June 19, 2023
- August 21, 2023

The payment counter is located at the recreation centre (600 Oak Avenue). If you have any questions, please call the Info-Taxes line at 450-466-3128.

Reminder: To avoid interest charges, we advise you to make your payments at least three business days before the due day if you are paying through a bank or by mail. All past due accounts are subject to 10% interest per year and a 5% penalty per year.

The Green Squad is back

Again this year, the Environment team has expanded its ranks again with the arrival of the Green Squad. These young people will make the rounds of our city streets this summer to raise citizens' awareness of various environment-related topics such as water consumption, garbage sorting, public trees and how to protect them, and the ban on synthetic pesticides. They will be talking to children and adults all summer long to promote awareness in a friendly way.

Swimming and wading pools: for a pleasant swim

Be sure to take a refreshing dip in our outdoor swimming and wading pools this summer. Here are some important pieces of information and tips to ensure that you have a pleasant time.

- Free for residents
- \$6 for non-resident adults
- \$3.75 for non-resident children

To find out the pools' opening hours, visit our website at saint-lambert.ca/piscines-exterieures.

When you arrive at the Seaway Park swimming pool, you must show proof of residence and your annual swimming pool membership card, or have the money for admission. Children accompanied by a Saint-Lambert resident do not have to show proof of residence.

Proofs of residence accepted (please note that the blue card (old Citizen's card) is not accepted):

- Valid driver's license
- Bciti application
- Property tax bill

We make sure that the premises are clean, safe, and compliant with the applicable standards. Kindly take note of these few **rules that apply at our swimming and wading pools**:

- It is prohibited at all times to take photographs of, or to film, swimmers in both our swimming and wading pools.
- Food is permitted in the grassy areas, provided that all garbage is disposed of in the bins provided. Please note that glass containers are prohibited.
- Children under eight years of age must be accompanied by a person aged 16 years or over both in and around the pool. Children must always be within arm's reach of the person accompanying them.
- The wading pools are reserved for children aged seven years and under. They must be accompanied by a person aged 16 years or over. This person must always have their eyes on their charge and be close enough to intervene if necessary.

Clothing:

- A bathing cap is obligatory, unless hair is shoulder length, in which case it must be tied back. Swimming suit materials must be designed for use in a pool. Rashguard lycra T-shirts are allowed.

Before swimming:

- To maintain water quality, please apply your sunscreen at least 20 minutes before entering the pool.
- It is compulsory to take a 30-second shower, and to make sure you are wet from head to toe.
- Read the swimming pool rules posted at the side of the pool.

How the swimming lanes work:

- Swim on the right side of your lane close to the cable to leave room in the middle of the lane for swimmers to pass you.
- When you want to pass, please let the swimmer in front of you know by tapping them twice on the foot. They can then slow down and hug right to avoid collisions.
- Please respect each's person's pace by using the appropriate swimming lane.
- The area at the ends of the lanes must be left free to allow swimmers to turn.
- Be sure to keep your eye on the swimmers around you in order to assess your swimming speed compared to theirs.

Enjoy your swim!



The traditional Citizens' Golf Day Golfers, got your clubs ready?

MONDAY, AUGUST 7

The traditional Citizens' Golf Day will take place at the Country Club of Montréal (5 Riverside Street) and will follow the Vegas formula, with consecutive tee times from 7 am to 4 pm.

The cost is \$300 per foursome (\$75 per golfer)

for 18 holes, including golf carts.

New this year: Registration will be done online. A complete foursome must be registered; no individual registrations are allowed. **As of 9 am on June 27, citizens can register online via the City's website.** To do so, visit saint-lambert.ca and click on the *Online registration* link found on the home page. Residents only (proof of residence required) may register the members of their foursome for the day.

As of July 4, you can register at the counter of the recreation centre if there are any places left.

Information: 450-466-3890 or loisirs@saint-lambert.ca



Info-works

Here's a look at the main public works projects planned by our teams for this summer.

Dulwich Avenue reconstruction:

The reconstruction work on Dulwich Avenue, between Riverside Street and Desaulniers Boulevard, began in April and will continue this summer.

The work to replace the sewers and water supply mains is progressing from Riverside toward Desaulniers.

Rebuilding curbs and sidewalks:

Every year, the Ville de Saint-Lambert rebuilds several sections of curbs and sidewalks throughout its territory. A first phase of the work will be carried out in May and June. A second phase is planned for September and October.

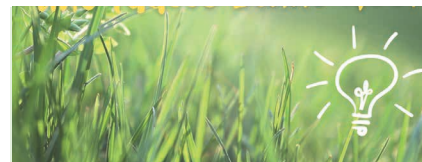
Citizens who wish to modify the width of their driveway entrance (width of the lowered sidewalk in front of their driveway) to allow for future changes can always apply for a permit at the Urban Planning, Permits and Inspection Department to incorporate these changes during the second phase. You must file your permit application and pay the required fees by no later than August 11, 2023.

Work to seal cracks in the pavement:

Work to seal cracks in the pavement on various streets and public parking lots will be carried out in June and July. This preventive work helps prolong the service life of a roadway. Part of this work will be done at night to prevent conflicts with vehicle traffic.

Rehabilitation of Logan Park:

The City will be rehabilitating Logan Park over the coming months. The work consists mainly of improving the park's surface drainage, and adding paths, play areas and a sliding mound. It will begin at the end of the school year and continue until next spring.



It's better to avoid pesticides

The use of synthetic pesticides is prohibited at all times in Saint-Lambert, even if they are readily available on the market. These pesticides persist in the environment and can contaminate the water, air and soil. Moreover, they have a detrimental effect on biodiversity because they do not target harmful organisms (pests) directly.

It has also been shown that pesticides pose health risks for pregnant women, the elderly, people with weakened immune systems, animals, and of course, children. In fact, this is why they may not be applied at any time near schools and daycares. They are absorbed by the body, whether through the skin, respiratory tract or mouth, and can cause immediate undesirable effects such as skin and eye irritations, headaches, dizziness and nausea.

Glyphosate products, which are a type of synthetic pesticide, are also prohibited. *A special permit may be issued in cases of infestation.*

For more information on products whose use is prohibited by the Ville de Saint-Lambert, please contact the Green Squad by email at eco.brigade@saint-lambert.ca or by phone at 450-466-3889, ext. 3008.

PARCOURS D'ART PUBLIC

DÈS LE
1^{er} JUILLET

La Ville de Saint-Lambert est fière de dévoiler son troisième parcours d'art public.

L'art public, bien présent à Saint-Lambert, donne de la vitalité à notre municipalité, en plus d'offrir un cadre de vie esthétique à nos citoyens et de permettre la démocratisation de l'art.

Partez à la découverte de l'histoire de notre ville et des œuvres d'art qui s'y trouvent via ce jeu-questionnaire, aux allures de rallye et de chasse au trésor! À gagner: une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$ de la Librairie Le Fureteur.

Pour jouer, vous devez trouver les réponses aux questions figurant ci-dessous. Vous pouvez le faire, soit:

- en parcourant le circuit dans les rues de la ville et en consultant les fiches informatives se trouvant à proximité de chacune des œuvres concernées;
- en consultant les fiches informatives de chacune des œuvres concernées via notre site web: culture.saint-lambert.ca.

Inscrivez vos réponses ainsi que vos coordonnées et déposez le formulaire rempli au Centre de loisirs avant le 31 août 2023 ou encore, rendez-vous au saint-lambert.ca/parcours-art-public pour remplir le formulaire en version électronique.

Le tirage au sort se fera parmi tous les participants. Une seule participation par personne.

JEU QUESTIONNAIRE

ARRÊT 1

Fiche Roche commémorative

En quelle année la Ville de Saint-Lambert a-t-elle remporté le prix d'honneur du concours de l'entente florale internationale pour la variété de la couverture arboricole et du fleurissement sur l'ensemble de son territoire?

Parc Gordon

- A) 1979
- B) 2003
- C) 1992



ARRÊT 2

Fiche piano public

Quel est le nom de l'artiste lambertoise qui a peint l'œuvre sur le piano public?

Parc Gordon

- A) Éliane Laberge
- B) Jean Paul Riopelle
- C) Yannick De Serre



ARRÊT 3

Fiche Musée à ciel ouvert – Rivière au saumon

Quelle est la signification de la photographie de monsieur Normand Rajotte?

Centre multifonctionnel

- A) Cette œuvre, s'inscrivant dans la série « Vacancy », a été réalisée au cours d'un voyage.
- B) L'interaction qui s'ensuit renvoie au sentiment d'intimité avec les éléments.
- C) Fasciné par le fleuve Saint-Laurent au-delà de sa simple représentation comme voie maritime.



ARRÊT 4

Fiche La famille

L'artiste a été inspirée par une famille pour la création de cette œuvre. De quelle famille faisons-nous mention?

Balcon d'Art – 650 avenue Notre-Dame

- A) La famille Mulligan
- B) La famille Lajeunesse, qui a été propriétaire d'une épicerie à Saint-Lambert
- C) La famille Beauchamp (Denis et Bonnitta Beauchamp, fondateur du Balcon d'art)



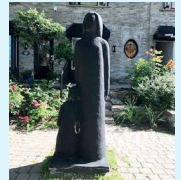
ARRÊT 5

Fiche Lien maternel

Quels motifs l'artiste souhaite mettre de l'avant dans ses œuvres?

Balcon d'Art – 650 avenue Notre-Dame

- A) Le rôle de la femme au sein de la société contemporaine.
- B) L'inspiration créatrice provient d'une source inconnue ou spontanée.
- C) Un hommage aux artistes féminines en arts visuels.



ARRÊT 6

Fiche La Ruelle

À quoi faisons-nous référence lorsque nous parlons de la ruelle dans cette œuvre?

592 avenue Mercille

- A) À un lieu de passage entre des résidences.
- B) À un lieu permettant aux enfants de pouvoir y jouer.
- C) Au fait que la ruelle constitue un élément spécifique du paysage de l'histoire du logement ouvrier à Saint-Lambert. Elle fait partie du décor quotidien.



ARRÊT 7

Fiche Exposition extérieure de photographies « Nature humaine »

L'exposition extérieure de photographies de l'artiste lambertoise Mélanie Bellemare nous expose son point de vue sur la nature ; comment l'exprime-t-elle?

Parc de la Coulée-verte

- A) « Ma vraie nature, mon moment zen, ma manière de me connecter au vivant. Une façon de respirer par les yeux. »
- B) « La nature, c'est un tout! »
- C) Ces images sont des fenêtres sur son idée de Nature : une nature transformée, médiatisée, illusoire même.



Vos coordonnées

Nom :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :